



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MAD & MOSELLE

Plan des périmètres sanitaires et agricoles

Limey-Remenauville

Echelle : 1:9 000

Édition du document	Date de référence	Procédure en cours
Projet de loi de la procédure	DCC 28 mai 2019	
Projet arrêté du PLU	DCC 06 mars 2025	

Communauté de communes de Mad & Moselle
2 bis rue Henri Poulet
54710 THIAUCOURT-RECHENVILLE



- Limite communale
 - Parcelle cadastrale
 - Bâti
 - Bâtiments agricoles générant un périmètre
- Périmètre sanitaire agricole:**
- 50 mètres (Règlement sanitaire départemental)
 - 100 mètres (ICPE)

